



Affaires mondiales Canada : Dialogue sur la politique étrangère féministe

Merci de contribuer au dialogue sur la politique étrangère féministe. Nous vous invitons à fournir votre contribution ci-dessous en respectant la limite établie de cinq pages et demie (5,5 pages) maximum.

Veillez vous identifier:

Nom(s): __ Gloria Novovic _____

Pronom de genre: __ elle _____

Organisation: __ Cooperation Canada (CCCI) _____

Courriel : _____gnovovic@ccic.ca _____

Veillez préciser si vous soumettez cette contribution:

- ☐ À titre individuel
- ☒ Au nom de votre organisation
- ☐ Au nom d'un groupe d'individus ou organisations

Veillez indiquer les domaines sur lesquels porte votre contribution

- ☒ Considérations générales
- ☒ Renforcement des liens diplomatiques
- ☒ Femmes, paix et sécurité
- ☒ Réponse aux vulnérabilités en évolution
- ☐ Transformation numérique inclusive
- ☐ Autre : précisez s'il vous plaît

]

Contribution écrite:

* Prière respecter la **limite maximale de cinq pages et demie (5,5 pages)**.

Coopération Canada remercie le ministre des Affaires étrangères et des Affaires mondiales du Canada d'avoir lancé le processus de consultation qui guidera la politique étrangère féministe du Canada. La Politique d'aide internationale féministe (PAIF) du Canada a été saluée comme un cadre stratégique et ambitieux dont le succès dépend de la cohérence globale de la politique étrangère du Canada, reliant les piliers des affaires internationales et de la diplomatie, de l'assistance internationale, du commerce, et de la paix et de la sécurité. Il est également nécessaire d'assurer une approche cohérente des efforts du Canada sur la scène internationale pour aborder les grands problèmes mondiaux comme les inégalités socio-politiques et économiques, le changement climatique, les conflits, la santé mondiale qui touchent les communautés partout dans le monde.

L'articulation d'une politique étrangère féministe est une tâche complexe, encombrée par les défis de définir des concepts litigieux tels que le "féminisme" ainsi que le leadership envisagé par le Canada dans des contextes bilatéraux et multilatéraux. Les articulations du leadership mondial du Canada ont été rédigés avec nos partenaires de la communauté de la politique étrangère, disponibles dans le document final du sommet de 2019 sur le leadership mondial du Canada. Le Canada devrait s'appuyer sur les leçons tirées par les pays ayant une politique étrangère féministe ainsi que sur les recommandations des universitaires et des représentants de la société civile engagés dans ce travail.

Coopération Canada représente plus de 90 organismes travaillant dans le domaine de la coopération internationale. Notre mémoire porte sur (i) les principes généraux et les possibilités de maximiser l'impact des engagements internationaux du Canada, et (ii) les stratégies pour rendre la politique étrangère féministe opérationnelle.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Recommandation 1 : Définir une approche contextuelle guidée par les droits de l'homme et les efforts de solidarité mondiale

Le Canada est une ancienne colonie sur un chemin encore incomplet vers la réconciliation avec les peuples indigènes, la justice raciale, l'égalité des sexes et la justice climatique. En conséquence, notre leadership mondial doit reposer sur une position humble mais constructive. Le Canada n'a pas toutes les réponses et notre politique étrangère féministe devrait le reconnaître: une politique étrangère féministe ne devrait pas servir de mandat pour imposer des solutions ou des normes aux acteurs des pays historiquement défavorisés. En ce sens, la politique étrangère féministe du Canada devrait signaler une approche fondée sur les droits de la personne et fondée sur la notion de solidarité mondiale, en reconnaissant que les plus marginalisés sont souvent les plus touchés par les défis mondiaux.

Recommandation 2 : Définir explicitement ses principes directeurs de la politique étrangère féministe

Guidée par un cadre de droits humains et de solidarité mondiale, la politique étrangère féministe du Canada doit énoncer clairement la définition du féminisme qui guidera l'engagement du Canada dans le monde. Cela signifie qu'il faut s'appuyer sur l'approche transformatrice suggérée par le cadre de la

politique étrangère féministe du Centre international de recherche sur les femmes. Une telle approche utilise une lentille intersectionnelle et des droits de la personne pour amplifier les voix locales engagées dans le changement des normes nuisibles d'égalité des sexes qui imprègnent tous les secteurs et toutes les sociétés. À ce titre, la politique étrangère féministe du Canada devrait être transformatrice, inclusive, mais aussi ouverte aux processus d'apprentissage continu des communautés qu'elle cherche à soutenir dans les arènes bilatérales et multilatérales.

Recommandation 3 : Définir le leadership féministe du Canada comme une collaboration constructive et un partenariat efficace

Le Canada a la responsabilité morale d'aider à résoudre les défis mondiaux, et de contribuer à la disponibilité des ressources politiques et économiques pour le faire. En tant que pays du G7 bénéficiant de systèmes géopolitiques et économiques inégaux, et l'un des plus grands polluants mondiaux par habitant, les efforts du Canada pour aider à résoudre les défis mondiaux par la diplomatie, les interventions de paix et de sécurité, l'aide internationale et le commerce doivent être basés sur l'approche féministe du leadership par la collaboration. L'importance des approches collaboratives et intégrées se reflète dans les principaux cadres mondiaux, tels que l'Agenda 2030 pour le développement durable (Agenda 2030). Le Canada devrait agir comme un rassembleur, un facilitateur et un partenaire stratégique des communautés qui ont été historiquement marginalisées, réduites au silence et défavorisées. Ce faisant, le Canada devrait se joindre à d'autres nations progressistes pour forger un nouvel ordre mondial plus durable et plus équitable par des engagements multilatéraux et bilatéraux.

Le leadership féministe du Canada doit garantir des engagements dans des cadres mondiaux, tels que l'Agenda 2030, notamment par un financement adéquat de l'aide publique au développement (APD). En outre, les partenariats internationaux du Canada devraient être diversifiés dans les domaines de la diplomatie, du commerce, de la sécurité et de l'aide internationale. En transcendant les relations bilatérales à enjeu unique, la politique étrangère féministe du Canada serait équipée pour répondre à la multitude de défis mondiaux dans l'ordre international actuellement fragmenté. Des partenariats équitables nécessitent également des régimes réglementaires habilitants, c'est pourquoi les réglementations nationales du Canada, telles que celles de "direction et contrôle", nécessitent des mesures correctives urgentes.

Comme l'a montré l'actuelle pandémie mondiale de COVID-19, notre force se résume à des systèmes de santé faibles. Il en va de même pour nos choix environnementaux, économiques et sociopolitiques : nous pouvons choisir entre être victimes de systèmes mondiaux interdépendants ou nous épanouir dans la recherche collective de notre bien-être. Le programme féministe du Canada à l'étranger ne devrait donc pas être un ensemble de résultats prescriptifs, mais un changement fondamental dans les systèmes et les processus de politique étrangère qui permettent de trouver des solutions plus équitables, fondées sur les droits et tenant compte du contexte. En centrant les voix marginalisées et en utilisant la position politique et économique de notre pays sur la scène mondiale, le Canada peut émerger comme un champion essentiel d'un monde plus juste, plus durable sur le plan environnemental et plus sain au lendemain de la COVID-19.

LES IMPLICATIONS OPÉRATIONNELLES D'UNE APPROCHE FÉMINISTE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Recommandation 4 : faire participer les acteurs locaux aux processus décisionnels multilatéraux et bilatéraux

Sur le plan opérationnel, l'approche féministe de la politique étrangère du Canada devrait s'appuyer sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de la PAIF. Cela implique des efforts permanents pour amplifier les voix féministes, y compris celles des jeunes, sur la scène mondiale et plaider pour le pouvoir de décision des personnes les plus touchées par les processus décisionnels mondiaux. Les initiatives du Canada visant à engager, par exemple, les organisations dirigées par des réfugiés dans des dialogues internationaux sur les interventions humanitaires, devraient être étendues à tous les piliers de la politique étrangère.

Le leadership collaboratif signifie plaider pour l'intégration des acteurs non étatiques dans les principaux processus décisionnels (ainsi que des gouvernements qui ont été historiquement marginalisés dans ces processus) et renforcer la responsabilité nationale et internationale pour les engagements pris en collaboration avec lesdits acteurs. Ces valeurs se reflètent dans des engagements mondiaux tels que celui de la "localisation", décrit dans le document "Grand Bargain" du Sommet humanitaire mondial de 2016.

En proposant des solutions efficaces et en collaborant avec d'autres, il est essentiel que le Canada donne l'exemple. C'est le cas, par exemple, des lignes directrices du Canada pour les approches féministes de l'aide internationale dans les contextes humanitaires, qui comblent une lacune bien nécessaire dans ces délibérations mondiales. Le leadership du Canada au sein du G7, qui a abouti à l'élaboration de la Déclaration de Charlevoix et de la Déclaration de Whistler, est un autre exemple du leadership normatif dont le Canada doit continuer à faire preuve dans les contextes multilatéraux. Toutefois, la crédibilité de l'approche féministe du Canada dépend du degré auquel elle est également appliquée à l'échelle nationale, notamment par des efforts de réconciliation avec les peuples autochtones, des politiques du travail et de sécurité sociale tenant compte des différences entre les sexes, etc.

En termes opérationnels, cela signifie que les engagements bilatéraux du Canada doivent être ancrés dans la confiance mutuelle et les efforts visant à articuler des termes équitables d'échanges culturels, politiques et économiques. Le rôle des missions du Canada dans la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe doit être clair. Les missions doivent agir comme des acteurs stratégiques guidés par les aspirations féministes du Canada et par une "diplomatie douce" qui amplifie les voix des acteurs féministes locaux et régionaux, centre les communautés en marge et informe systématiquement le programme du gouvernement par le biais de consultations avec la société civile canadienne et locale. La politique étrangère féministe suédoise offre des exemples stratégiques et pratiques.

La propre approche du Canada en matière d'aide internationale offre d'autres enseignements à cet égard, car elle est toujours considérée comme hautement fondée sur des principes. Par rapport à ses pairs, le Canada s'est classé quatrième cette année en tant que fournisseur d'APD fondé sur des principes (bien que le Canada soit généralement gêné par des niveaux de financement inférieurs à la moyenne). Le soutien du Canada aux organisations de défense des droits des femmes par le biais de programmes tels que "Voix et Leadership des femmes" et le "Fonds Égalité" offre des enseignements précieux pour la mise en place d'interventions plus inclusives et plus équitables à l'étranger. La politique étrangère féministe du Canada offre une opportunité de doubler et d'élargir le leadership féministe existant du Canada.

Recommandation 5 : Tirer parti de la position mondiale du Canada pour soutenir la transition en cours vers un ordre international fondé sur des règles plus inclusives et mieux adaptées au contexte

Les liens avec les acteurs féministes que le Canada a tissés grâce à sa collaboration internationale devraient être mis à profit dans tous les piliers de la politique étrangère. Le Canada a le pouvoir

d'influencer l'ordre international multipolaire fondé sur des règles, qui est un ensemble fluide de normes internationales. Ce changement est déjà en cours : de plus en plus de missions se débarrassent des modèles de forteresse de la guerre froide, des protocoles et des systèmes faussement neutres qui perpétuent les inégalités qu'ils sont censés combattre et agissent comme des centres culturels, des accélérateurs économiques et des forums de dialogue.

C'est le modèle que le Canada devrait poursuivre, tout en soutenant constamment le personnel pour contribuer à une approche féministe basée sur une collaboration stratégique et à long terme que les Canadiens seraient fiers de soutenir. Nombre de ces changements ne nécessitent pas de budgets exorbitants : par exemple, les visites de missions diplomatiques déjà planifiées peuvent inclure des consultations avec des groupes de défense des droits des femmes et des plateformes de dialogues féministes et d'échanges culturels ; les locaux des missions peuvent être offerts aux acteurs féministes de la société civile à des fins de coordination ; les services consulaires peuvent être adaptés pour refléter les pratiques culturelles sexospécifiques et offrir un soutien psychosocial aux victimes de violence qui cherchent à être rapatriées au Canada. Garantir des processus plus malléables dans les bureaux des Hauts-Commissariats du Canada dans le monde entier et sensibiliser les chefs de mission à des protocoles de bureau tenant compte des spécificités des sexes et du contexte engendrerait l'innovation et rendrait opérationnels les principes féministes.

Recommandation 6 : Définir des mesures concrètes pour assurer la cohérence des politiques en matière de commerce, de défense, d'efforts de paix, de diplomatie et d'assistance internationale

La politique étrangère féministe du Canada devrait assurer la cohérence de tous ses principaux piliers. L'engagement mondial du Canada ne se renforce pas toujours mutuellement. Par exemple, le Canada est l'un des plus grands donateurs au Yémen, un pays dont la population est actuellement confrontée à la famine, au choléra, à la COVID-19, en plus des conflits et des autres répercussions de l'instabilité et de la pauvreté. Ces dons sont toutefois dérisoires en comparaison de l'accord commercial historique du Canada avec l'Arabie saoudite, qui entraîne des violations répétées des droits de l'homme dans le pays. De même, le soutien du Canada aux sociétés minières canadiennes à l'étranger, qui ont un long passé de violations des droits de l'homme, est difficile à concilier avec une approche féministe et la réconciliation avec les communautés indigènes au pays et à l'étranger. La récente décision du ministère du commerce international de ne plus accorder la priorité à la création d'un bureau de médiateur des droits de l'homme ayant le pouvoir de tenir les entreprises canadiennes à l'étranger responsables des violations des droits de l'homme contraste fortement avec toute approche féministe de la politique étrangère et avec les appels des OSC en faveur d'une conduite responsable des entreprises.

Le Canada a tout à gagner d'une plus grande cohérence politique, qui peut être obtenue grâce aux principes de justice sociale, de démilitarisation et de justice environnementale. Par exemple, le Canada est un leader potentiel dans le domaine de l'énergie verte ainsi que de l'innovation technologique et agricole. En particulier dans les régions qui devraient connaître une forte croissance démographique et un manque d'investissements étrangers durables et équitables, comme l'Afrique subsaharienne, le Canada peut et doit établir des relations commerciales et de sécurité équitables. Le récent projet de loi C-12 du Canada, qui engage le pays à atteindre un niveau d'émissions net de zéro d'ici 2050, peut servir d'exemple essentiel dans l'engagement mondial du pays, en ouvrant la voie à un monde plus vert et plus sûr pour nous tous.

Recommandation 7 : assurer une approche "triple nexus" dans tous les domaines de la politique étrangère féministe afin de permettre des approches cohérentes adaptées au contexte

Le leadership du Canada dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité a eu un impact durable sur la scène internationale. En nommant une ambassadrice chargée de soutenir les approches féministes de la prévention et de la résolution des conflits ainsi que de la construction de l'État après les conflits, le Canada est devenu l'une des principales voix dans l'effort mondial de reconceptualisation des processus de paix inclusifs. Les efforts du Canada en matière de prévention de l'exploitation et des abus sexuels, en particulier parmi les soldats de la paix et les fonctionnaires internationaux, constituent une autre bonne pratique essentielle.

Malgré ces efforts, la cohérence de la politique étrangère du Canada est essentielle pour tirer parti des ressources limitées et de l'influence mondiale afin de maximiser l'impact sur les scènes multilatérales et bilatérales. Le Canada devrait travailler avec des pays partageant les mêmes idées pour définir des approches plus intégrées et plus centrées sur les personnes dans tous les domaines de la politique étrangère. L'objectif "TRIPLE NEXUS" de la réforme des Nations unies, qui consiste à relier les domaines d'intervention de la paix, de l'aide humanitaire et du développement à long terme, offre au Canada un domaine important pour progresser dans le cadre d'une nouvelle méthode de travail.

MESURER L'IMPACT DES APPROCHES FÉMINISTES EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Recommandation 8 : Mesurer les progrès réalisés par rapport à la politique étrangère féministe du Canada au moyen de mesures quantitatives et qualitatives, éclairées par des experts et des partenaires

Pour garantir un changement systématique et durable dans les processus de politique étrangère du Canada, il faut établir des repères clairs et des mécanismes de responsabilisation tant pour les processus internes que pour le soutien externe des acteurs féministes. Pour éviter les approches fondées sur des indicateurs qui obscurcissent le programme des acteurs locaux, en particulier ceux qui sont déjà en marge des discours économiques et politiques, la politique étrangère féministe du Canada doit faire l'objet de rapports, tant quantitatifs que qualitatifs. Les rapports qualitatifs sont essentiels pour rendre compte de la manière dont les efforts du Canada sont qualitativement différents dans le cadre d'une approche féministe de la politique étrangère, en complément des chiffres quantitatifs. Une approche féministe du suivi et de l'évaluation devrait également amplifier les réactions des communautés locales que la politique elle-même vise à soutenir, ainsi qu'identifier les domaines d'amélioration pour assurer un apprentissage constant dans le contexte de la politique étrangère féministe du Canada.

Lors de la conception de nouvelles structures et de nouveaux processus pour permettre une approche féministe, les organisations de la société civile canadienne et locale, les groupes de jeunes et les universitaires devraient être consultés pour permettre une diversité de perspectives et stimuler l'innovation dans le changement organisationnel des bureaux du Canada.

Recommandation 9 : Mettre en place des systèmes de responsabilisation pour le changement et le leadership féministes

En s'inspirant de l'exemple suédois, les critères de référence pour les processus internes de changement organisationnel pourraient inclure les ressources allouées aux changements à l'échelle du système, l'amélioration de la diversité et des quotas de genre, en particulier pour le personnel occupant des postes de direction, des orientations claires pour le personnel à tous les niveaux, ainsi que des indicateurs de

responsabilité clairs intégrés dans les examens de performance du personnel occupant des postes de direction, tels que les chefs de mission. En ce qui concerne le soutien aux programmes féministes à l'étranger, les critères de référence devraient prendre en compte le financement souple et prévisible des acteurs féministes, la co-construction de politiques mondiales et locales visant à l'égalité des sexes, les plateformes de dialogue et d'échange qui promeuvent les principes féministes, le nombre et la qualité des consultations avec les acteurs locaux de la société civile, etc. Ces critères de référence devraient être suivis de données qualitatives pour permettre un apprentissage continu.

Note de conclusion

Globalement, le Canada ne peut pas résoudre seul les défis mondiaux actuels. Toutefois, grâce à une politique étrangère féministe mesurable et fondée sur les droits de la personne, qui favorise la solidarité mondiale, un leadership mondial axé sur la collaboration, assure la cohérence des politiques et soutient une localisation diversifiée et inclusive, le Canada a la possibilité d'influencer les approches aux défis mondiaux aux niveaux multilatéral et bilatéral. Le secteur de la coopération internationale du Canada se réjouit de soutenir le déploiement de la politique étrangère féministe du Canada. Note de conclusion

Globalement, le Canada ne peut pas résoudre seul les défis mondiaux actuels. Toutefois, grâce à une politique étrangère féministe mesurable et fondée sur les droits de la personne, qui favorise la solidarité mondiale, un leadership mondial axé sur la collaboration, assure la cohérence des politiques et soutient une localisation diversifiée et inclusive, le Canada a la possibilité d'influencer les approches aux défis mondiaux aux niveaux multilatéral et bilatéral. Le secteur de la coopération internationale du Canada se réjouit de soutenir le déploiement de la politique étrangère féministe du Canada.